

LICENCE PROFESSIONNELLE CONCEPTION COSTUME DE SCÈNE ET D'ÉCRAN

MENTION DU DIPLOME

Métiers du design

PRÉSENTATION

Etroitement articulée à la Licence professionnelle « Scénographie théâtrale et événementielle », la Licence professionnelle « Conception costume de scène et d'écran » vient compléter l'offre de formation en arts de la scène de la Sorbonne Nouvelle et offrir une poursuite d'étude professionnalisante aux étudiants des Études théâtrales ou de Cinéma et audio-visuel, ainsi qu'une formation complémentaire aux étudiants issus des filières Arts appliqués (mode ou design textile)

Conçue en partenariat avec des écoles d'arts appliqués (lycée Paul Poiret - Métiers de la mode et du spectacle et l'ESAA Duperré), la formation vise à former des professionnels de haut niveau, capables de concevoir des maquettes de costumes pour le monde du spectacle vivant, comme pour celui du cinéma et de l'audiovisuel. Elle devra permettre à l'étudiant d'adopter une posture créative et critique sur le champ des accessoires et du costume de scène et d'écran pour s'adapter aux enjeux de la de la création contemporaine comme de la reconstitution historique. Elle a pour objectif de fournir une formation concrète et pointue dans un esprit d'ouverture et de transdisciplinarité jouant sur le décloisonnement entre technique, savoirs et créativité.

ORGANISATION GÉNÉRALE DE LA FORMATION

Le contenu du programme fait alterner le travail de conception avec des ateliers portant sur des aspects très concrets. La formation est annualisée afin d'optimiser la gestion de l'alternance et des stages sur le second semestre.

Premier semestre :

Acquisition théorique et approfondissement des méthodologies et des outils indispensables pour mener une recherche et élaborer un projet créatif.

Second semestre :

Expérimentation, stage et élaboration du projet tutoré.

L'ensemble des cours représente **462 heures**, auxquelles il faut rajouter au moins 350 heures de stage en milieu professionnel. L'année de formation attribue 60 crédits ECTS.

Préparation et réalisation du projet tutoré (12 ECTS, 96 heures)

Il s'agit d'un projet professionnel élaboré sur l'ensemble de l'année universitaire par chaque étudiant et qui pourra se situer dans l'un des différents domaines de la conception costume.

Premier semestre : Stage d'intégration et préparation du projet (UE 10), mise à niveau et perfectionnement des outils 2D et 3D (Infographie ESAA Duperré et Lycée Paul Poiret), enquêtes et analyses en vue de mettre au point la problématique du projet qui sera réalisé au second semestre.

Second semestre : Concrétisation du projet mettant en œuvre une synergie entre des compétences diverses nécessitant la participation de professionnels, outre le tutorat des enseignants. Le projet consiste en la conception de costumes, accompagnée de tous les documents nécessaires à sa compréhension et à la restitution des expérimentations dont elle aura pu faire l'objet. La soutenance en fin d'année donne lieu à une exposition accompagnée d'un mémoire d'une vingtaine de pages développant les principaux aspects du projet et une réflexion personnelle autour de sa thématique. (UE 13)

Les cours techniques (6 ECTS, 72 heures)

Trois cours techniques (UE 6, UE 7, UE 11) permettront aux étudiants d'acquérir une méthodologie dans le domaine de la dramaturgie de l'espace et du costume, de se forger les connaissances nécessaires dans celui des technologies des textiles et des savoir-faire et de maîtriser des compétences techniques en infographie. Ces cours seront donnés notamment au Lycée Paul Poiret afin de bénéficier du matériel technique et des savoir-faire spécifiques liés au monde de la réalisation de costumes pour la scène et l'écran.

Les ateliers

(14 ECTS, 108 heures)

Deux workshops spécifiques (UE 8 et UE 9), l'un consacré au costume de scène et l'autre au costume d'écran permettront une approche des savoir-faire spécifiques aux deux domaines. Les méthodologies et les techniques expérimentées en ateliers pourront être réinvesties dans les projets tutorés. Les travaux d'ateliers se construiront également en partenariat avec les workshops de la licence « Scénographie théâtrale et événementielle ».

Ces ateliers seront animés par des professionnels intervenant en collaboration avec les enseignants de la formation. Ils auront lieu sur les plateaux techniques du lycée Paul Poiret et bénéficieront des équipements de l'ESAA Duperré.

Les cours théoriques et pratiques mutualisés

(16 ECTS, 186 heures)

Des cours théoriques de culture théâtrale et d'esthétique, ainsi qu'une approche des études cinématographiques sont dispensés au premier semestre : « Histoire et esthétique du costume », « Anthropologie et sémiologie du costume de scène et d'écran », « Décor et costumes au cinéma », « Film à costumes », « Scénographie, chorégraphie, costumes au cinéma ». Ils seront mutualisés avec les licences Études théâtrales et Cinéma et audiovisuel de l'Université Paris 3. Les étudiants suivront également un atelier de pratique théâtrale « Corps/décor, mouvement costumes dans l'espace » partagés avec les étudiants de la licence pro « Scénographie théâtrale et événementielle » afin d'expérimenter les questions de plateau. (UE 1, UE 3, UE 4 et UE 5)

Enfin, le programme sera complété par un cours d'anglais appliqué à l'histoire des formes théâtrales (UE 12) et un cours ayant trait aux aspects économiques et légaux des métiers du spectacle (UE 2), destiné à accompagner les étudiants dans la consolidation de leur projet professionnel : deux enseignements mutualisés également avec la licence d'Études Théâtrales et la licence pro « Scénographie théâtrale et événementielle ».

Le stage

(12 ECTS, entre 12 et 16 semaines)

Un stage long en milieu professionnel, en contrat de professionnalisation si possible, a lieu de préférence entre janvier et septembre. Il donne lieu à un rapport de stage (écrit et soutenu à l'oral) portant sur l'expérience d'insertion professionnelle du candidat. Il est soutenu à la suite du projet professionnel lors de l'évaluation finale.

COMPÉTENCES VISÉES

- conception des costumes et des accessoires pour une mise en scène, un spectacle, un film ou une émission de TV
- exécution des maquettes d'un projet
- connaissance des principes fondamentaux de la coupe
- usage des technologies numériques pouvant contribuer à la conception et à la communication du projet
- sensibilisation aux métiers rares du spectacle : brodeurs, teinturiers-coloristes, tailleurs, modistes, carcassiers, perruquiers, posticheurs, gantiers, plumassiers...
- connaissance de tous les métiers autour de la réalisation
- capacité à travailler en équipe
- bonne culture théâtrale, cinématographique, audiovisuelle et artistique permettant d'avoir une réflexion théorique autour des intentions d'un spectacle ou des enjeux de la mise en scène.
- aptitude à la posture critique et à se situer au sein de la création actuelle
- aptitude à formuler, exposer et à défendre un projet

DÉBOUCHÉS PROFESSIONNELS

Les secteurs d'activités professionnels couverts par ce diplôme sont les métiers des Arts du spectacle (théâtre, danse, opéra, performance, arts de la rue, cinéma, audiovisuel...), notamment créateur costumes au sein d'une compagnie ou d'une structure artistique et concepteur costumes ou assistant concepteur sur les grosses productions pour la télévision, le cinéma, le théâtre, l'opéra ou le cirque.

CONDITIONS D'ACCÈS À LA FORMATION

Bac+2

Sont concernés : des étudiants recrutés en formation initiale sur profil lorsque leurs parcours et leur expérience justifient une candidature à un tel diplôme.

ou

VAE (validation d'acquis et d'expériences professionnelles)

Attention, la VAE doit être effectuée en amont de la candidature.

Sont concernés : des professionnels du spectacle en reprise d'études sur profil. Possibilité de prise en charge par la formation continue. Le bureau REVA (accueil des adultes en reprise d'études) dépendant de la Formation Continue se charge d'instruire ces dossiers (Bureau 7, rez-de-chaussée – tél : 01 45 87 78 95 / 78 96 - mail : fcp3@univ-paris3.fr)

Cette formation est ouverte en Formation Continue et en alternance par contrat de professionnalisation. Elle bénéficie des réseaux internationaux des Ecoles d'Arts. Echange ERASMUS possible.

Le nombre de place est limité.

PROFIL ATTENDU DES CANDIDATS

La licence professionnelle « Conception costume de scène et d'écran » s'adresse à des étudiants issus d'une formation de niveau bac + 2, dotés d'un fort potentiel créatif, ayant déjà un bagage dans les domaines des arts du spectacle et/ou des arts appliqués, et désireux d'aborder les métiers liés aux costumes par un cursus d'une année supplémentaire professionnalisante, avec comme objectif la capacité de s'insérer dans l'environnement professionnel d'une compagnie, d'un théâtre, d'une institution culturelle, d'une agence, etc. ou encore de créer une structure propre.

Les candidats peuvent être issus de l'université (licence Arts du spectacle), d'une formation de techniciens du spectacle, des Arts Décoratifs, des Beaux Arts ou des Arts Appliqués (BTS mode ou design textile, DMA costumier réalisateur, DMA Arts textiles, CPGE Cachan). Il pourra également s'agir de professionnels dans le cadre de la formation continue.

La formation s'adresse ainsi à des étudiants de provenances diverses mais particulièrement motivés et faisant preuve de réelles capacités à aborder un projet théâtral ou cinématographique, à la fois dans sa conception et dans sa concrétisation.

Les pré-requis pour intégrer cette licence sont une capacité d'approche personnelle avérée des arts de la scène et du cinéma, une pratique de base des outils de visualisation de l'espace, ainsi qu'une culture dans les domaines du théâtre, des arts du spectacle, de la mode et de la création artistique. Les candidats seront recrutés sur entretien et dossier de travaux personnels.

ENCADREMENT PÉDAGOGIQUE

Direction : Sylvie Chalaye, Professeur d'histoire et esthétique du théâtre.

Coordination avec la licence pro « Scénographie théâtrale et événementielle » : Claire Chavanne, scénographe-costumière.

Partenariat avec les écoles d'Arts appliqués : Fabienne Castagnié et Annie Toulzat, proviseuses des établissements

MODALITÉS DE RECRUTEMENT

Première étape : dossier de candidature (version papier)

- Un CV détaillé assorti le cas échéant des justificatifs d'activité professionnelle.
- Une lettre de motivation qui s'emploiera particulièrement à définir le projet professionnel (maximum 2 pages)
- 3 planches A4 de visuels de travaux personnels accompagnées d'un court descriptif textuel.
- La photocopie du Bac (ou équivalent) et le relevé de notes. Pour les documents en langue étrangère, fournir une copie de la traduction établie par les services consulaires français ou par un traducteur assermenté en France.
- Les photocopies de l'ensemble des diplômes obtenus dans l'enseignement supérieur et/ou des résultats obtenus, y compris les relevés de notes. Pour les documents en langue étrangère, fournir une copie de la traduction établie par les services consulaires français ou par un traducteur assermenté en France.
- Une enveloppe grand format (32,5x23cm) suffisamment affranchie et libellée à vos nom et adresse / retour dossier refusé
- Pour les étudiants titulaires d'un diplôme étranger, attestation de niveau de langue française : DALF C1 ou C2, DELF B2, TCF B2 (avec un minimum de 10/20 à l'écrit)

Les dossiers seront déposés ou envoyés à Fadoua DAGDAGUI (voir ci-dessous)

Une fois les dossiers sélectionnés, les candidats admissibles sont convoqués à un entretien de sélection

Seconde étape : entretien.

Un entretien de 15 minutes autour d'un dossier de travaux personnels est proposé aux candidats admissibles.

Date limite de dépôt des dossiers de candidature : 15 juin 2016

Résultats d'admissibilité : 20 juin 2016

Entretiens d'admission : 6 juillet 2016

Une fois admis les candidats doivent effectuer leur inscription administrative avant le 20 juillet 2016.

CONTACT :

Fadoua DAGDAGUI, Département Institut d'Etudes Théâtrales, Bureau 205 B, 2^e étage,
Campus Censier, 13 rue Santeuil, 75231 Paris cedex 05 – courriel : fadoua.dagdagui@univ-paris3.fr

